

NUMÉRO 104 : NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2023

# CCBE-INFO

## Lettre d'information



## Dossier spécial : Droits humains

Session plénière  
du CCBE  
à Athènes

11

Principaux  
événements  
et activités du CCBE

14



# Sommaire

## — 4

### Dossier spécial : droits humains

- Prix des droits humains du CCBE 2023
- Lettres du CCBE en faveur des avocats en danger
- Autres initiatives du CCBE et initiatives conjointes soutenues par le CCBE en faveur des avocats menacés en 2023

## — 11

### Session plénière du CCBE à Athènes • 24 / 11 / 2023

## — 14

### Principaux événements et activités du CCBE

- Position du CCBE sur la proposition de directive en ce qui concerne les règles de TVA pour l'ère numérique et ses effets possibles sur le secret professionnel
- Édition 2023 du guide pratique du CCBE sur « La Cour européenne des droits de l'homme : Questions-réponses destinées aux avocats »
- Conférence annuelle sur les droits fondamentaux et l'état de droit
- Sommet du droit de l'Union européenne pour les professionnels du droit
- Réunion avec le ministre grec de la Justice
- Rencontre avec la Cour européenne des droits de l'homme
- Projet BREULAW
- Conférence annuelle du Forum européen des professions juridiques
- Webinaire du CCBE-Fondation des avocats européens sur « La Cour européenne des droits de l'homme et l'application de sa jurisprudence au niveau national : comment renforcer la subsidiarité »
- Réunion des présidents des barreaux d'Europe centrale et orientale
- Huitième Forum européen sur la migration
- Cinquième Concours des jeunes avocats européens de l'Académie de droit européen (ERA)
- Empreinte carbone du CCBE et premiers efforts pour atteindre la neutralité carbone

## — 22

### Événements à venir

# Dossier spécial : droits humains



4

## DOSSIER SPÉCIAL

## Prix des droits humains du CCBE 2023

Le CCBE a décidé d'accorder le Prix des droits humains du CCBE de 2023 aux avocats chinois Hang Tung Chow, Xu Zhiyong et Ding Jiaxi pour leur courage, leur détermination et leur engagement dans la défense des droits humains et de l'état de droit en Chine.

La cérémonie de remise du Prix des droits humains du CCBE a eu lieu lors de la session plénière du 24 novembre 2023. Celle-ci a débuté par un discours de Linos-Alexander Sicilianos, ancien président de la Cour européenne des droits de l'homme et professeur de droit international à l'Université d'Athènes ([photo 1](#)). Le prix de 2023 a été décerné par le président du CCBE, Panagiotis Perakis, et le président du comité Droits humains du CCBE, Stefan von Raumer, aux représentants des lauréats actuellement en prison ([photo 4](#)). Ces représentants étaient Sophie Luo, l'épouse de Ding Jiaxi ([photo 2](#)), et Patrick Poon, un ami de Hang Tung Chow ([photo 3](#)), qui ont tous deux prononcé des discours particulièrement émouvants (disponibles [ici](#) et [ici](#)).



Avec ce prix, le CCBE met en lumière l'engagement exceptionnel de longue date ainsi que le sacrifice dont ces trois avocats ont fait preuve en défendant les valeurs fondamentales de la profession d'avocat et en défendant les droits humains et le respect de l'état de droit.

### Objectif du Prix des droits humains du CCBE :

Le Prix des droits humains du CCBE met à l'honneur le travail d'un ou de plusieurs avocats ou d'organisations d'avocats qui ont fait preuve d'un engagement et d'un sacrifice hors du commun pour préserver les valeurs fondamentales. Le prix est décerné à un ou plusieurs avocats ou à une organisation d'avocats qui ont honoré la profession d'avocat en défendant les plus hautes valeurs de conduite professionnelle et personnelle dans le domaine des droits humains.

## Portraits des gagnants



**Hang Tung Chow** est avocate praticienne et militante pour la démocratie. Elle est détenue à la prison pour femmes de Tai Lam depuis le 8 septembre 2021 sur la base d'accusations portées contre elle dans quatre affaires différentes, toutes pour des actes tout à fait pacifiques et liés au travail de l'Alliance ou à la commémoration du massacre de la place Tiananmen du 4 juin.

Hang Tung Chow

Elle travaille dans les systèmes juridiques chinois et hongkongais pour promouvoir la démocratie et protéger les droits fondamentaux. Elle a été vice-présidente de la *Hong Kong Alliance in Support of Patriotic Democratic Movements of China* (« l'Alliance ») et a siégé au conseil d'administration d'Amnesty International Hong Kong.

Hang Tung Chow risque d'être condamnée à une peine de dix ans d'emprisonnement pour « incitation à la subversion », sans garantie d'un procès équitable, et qu'elle risque également d'être radiée du barreau de Hong Kong. Le seul espoir d'atténuer les représailles de la République populaire de Chine à l'encontre de Hang Tung Chow est d'accroître sa visibilité et d'attirer l'attention du monde libre sur les traitements injustes dont elle fait l'objet : il s'agit d'une étape importante de soutien envers ses efforts constants en faveur des droits humains.



Le CCBE a envoyé une lettre aux autorités chinoises le 16 juin 2022 pour demander sa libération.



Xu Zhiyong



Ding Jiayi

**Xu Zhiyong** s'est fait connaître en 2003 lorsque, avec deux autres avocats, il s'est chargé de l'affaire d'un étudiant battu à mort à Guangzhou et a plaidé pour l'abolition du système de détention et de rapatriement. Cette campagne a conduit le gouvernement chinois à abolir un système dans lequel les migrants ruraux étaient arbitrairement détenus, condamnés à des amendes et expulsés des grandes villes par la police.

Xu Zhiyong a agi en tant que « représentant des citoyens » en représentant de nombreux clients et a été en 2003 l'un des fondateurs de l'*Open Constitution Initiative*, un centre juridique à but non lucratif. En 2009, l'*Open Constitution Initiative* a été condamnée à une amende pour fraude fiscale et fermée par les autorités au motif qu'il s'agissait d'une organisation illégale. Xu Zhiyong a été arrêté pour fraude fiscale, mais les chefs d'accusation ont finalement été abandonnés. Il lui a été interdit de donner des cours à l'Université des postes et télécommunications de Pékin. Parallèlement à ces efforts, Xu Zhiyong est un essayiste prolifique qui écrit

sur des questions telles que l'accès à un enseignement équitable, les mauvais traitements infligés par le gouvernement et le rapatriement des travailleurs migrants, la corruption et les dépenses publiques inutiles.

Après dix ans d'activité en tant qu'avocat d'affaires, **Ding Jiayi** a commencé en 2010 à enquêter sur des affaires et des questions relatives aux droits humains, et à faire campagne pour une plus grande transparence gouvernementale, l'état de droit et les droits des travailleurs migrants.

En 2010, Xu Zhiyong et Ding Jiayi ont lancé le Mouvement des nouveaux citoyens, un mouvement de la société civile qui a fait campagne pour la réforme constitutionnelle, la transparence du gouvernement et une plus grande préoccupation institutionnelle pour les droits humains. Le mouvement s'est efforcé de promouvoir une citoyenneté chinoise enracinée dans les idéaux démocratiques de liberté et de responsabilité sociétale. Le Mouvement des nouveaux citoyens a notamment fait campagne en faveur de l'égalité des prestations sociales et éducatives pour les travailleurs migrants à Pékin.

En décembre 2012, le Mouvement des nouveaux citoyens a organisé une campagne anticorruption exigeant que plus de 200 hauts responsables du Parti communiste, dont le président Xi Jinping, déclarent leur patrimoine financier. Cette campagne a donné lieu à des manifestations pacifiques dans toute la Chine en mars et avril 2013. Le Mouvement des nouveaux citoyens a également appelé à la ratification du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, que la Chine a signé en 1998.

Xu Zhiyong a été arrêté en 2013 et condamné en 2014 à quatre ans de prison (détention provisoire comprise) pour avoir « rassemblé une foule dans le but de troubler l'ordre public », avant d'être libéré en juillet 2017.

De même, en avril 2013, Ding Jiayi a été arrêté pour « attroupement en vue de troubler l'ordre public ».

Il a été radié et condamné le 18 avril 2014 à trois ans et demi de prison (détention provisoire comprise) pour ce chef d'accusation, avant d'être libéré deux ans et demi plus tard.

En 2019 et 2020, tous deux ont été détenus au secret dans le cadre d'une « surveillance résidentielle dans un lieu désigné » (RSDL). Pendant leur détention en RSDL, tous deux ont été soumis à des actes de torture et à des mauvais traitements, notamment de la privation de sommeil, de la torture sonore, des interrogatoires prolongés, la torture à la « chaise du tigre » en fer pendant plusieurs jours d'affilée, et la privation de nourriture et d'installations sanitaires adéquates. En 2021, ils ont été inculpés de « subversion du pouvoir de l'État » et, le 10 avril 2023, le tribunal populaire intermédiaire de Linyi a condamné Xu Zhiyong à 14 ans de prison et quatre ans de privation de ses droits politiques et Ding Jiayi à 12 ans de prison et deux ans de privation de ses droits politiques, tous deux pour « subversion du pouvoir de l'État ». Leurs familles n'ont pas été en mesure d'obtenir une copie des verdicts auprès des avocats de la défense en raison d'accords de confidentialité supplémentaires signés par les avocats. Ces condamnations ont été prononcées après plus de trois ans de détention, et les peines prononcées à leur encontre sont parmi les plus lourdes infligées à des défenseurs des droits chinois depuis la répression qui s'est abattue sur la profession en 2015.

Le CCBE a écrit diverses lettres en leur soutien :



Conviction of lawyers Ding Jiayi and Xu Zhiyong (20/04/2023)



Unfair trial continued detention and torturing of lawyers Ding Jiayi and Xu Zhiyong (06/07/2022)



Continued detention of lawyers Xu Zhiyong and Ding Jiayi (27/01/2022)



Continued detention and judicial harassment of lawyer Ding Jiayi (26/05/2021)



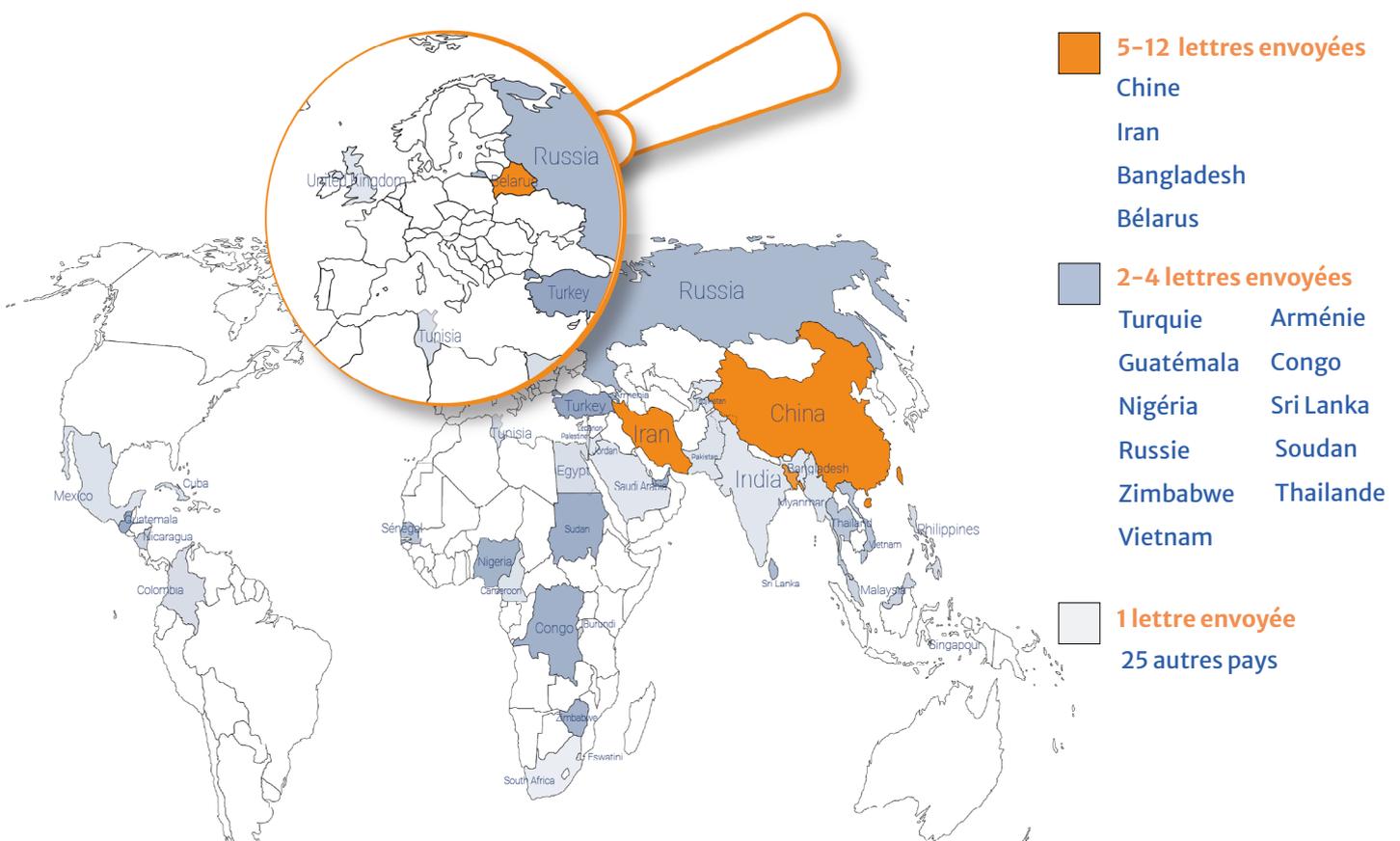
> Aperçu de la cérémonie de remise du Prix des droits humains

## Lettres du CCBE en faveur des avocats en danger

Le CCBE soutient les avocats menacés en écrivant aux autorités nationales des pays concernés et en alertant les acteurs clés au niveau international et européen. Malheureusement, les attaques à l'encontre des avocats sont en recrudescence partout dans le monde, en particulier dans les pays où le contexte politique est propice à diverses formes de pression contre les activités des défenseurs des droits humains. ■

En 2023, le CCBE a envoyé

**81 lettres** concernant la situation de plus de **360 avocats en danger**  
dans **38 pays** du monde.



**13%** Meurtre | Tentative de meurtre | Mort



**65%** Arrestation | Détention | Prison | Poursuites judiciaires | Torture



**17%** Menaces | Agression | Harcèlement | Mauvais traitements | Interdiction de voyager | Effraction | Enlèvement



**5%** Privation du droit d'exercer la profession d'avocat et atteinte à l'indépendance de la profession d'avocat

## Autres initiatives du CCBE et initiatives conjointes soutenues par le CCBE en faveur des avocats menacés en 2023



### 1 / Journée de l'avocat en danger de 2023 : gros plan sur l'Afghanistan

Le CCBE a soutenu la treizième édition de la Journée de l'avocat en danger, qui s'est concentrée sur la situation des avocats en Afghanistan. La prise de contrôle de l'Afghanistan par les Talibans a entraîné des changements dévastateurs pour la profession d'avocat et l'administration de la justice dans le pays, et l'indépendance de la profession est menacée. Les avocates qui tentent de travailler sont constamment menacées, ce qui fait de leur survie quotidienne un véritable défi. De nombreux avocats se voient désormais interdire d'exercer et n'ont aucun moyen de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

À cette occasion, le CCBE a cosigné le [rapport](#) qui présente une série de recommandations pour faire face au risque grave auquel les avocats afghans spécialisés dans les droits humains continuent d'être confrontés.

En outre, le CCBE a également organisé une conférence de presse pour annoncer la relance des activités du Barreau indépendant d'Afghanistan (AIBA), qui est en exil à Bruxelles. Pour plus d'informations, voir [ici](#) et [ici](#).



### 2 / Iran

Le 3 mars 2023, le CCBE a publié une [déclaration](#) sur la répression en Iran, condamnant le recours à la peine de mort.

Le 2 novembre 2023, le CCBE a cosigné une [déclaration](#) commune appelant à une intervention urgente en faveur de Nasrin Sotoudeh, lauréate du Prix des droits humains du CCBE en 2019.



### 3 / Chine

Le 22 juin 2023, le CCBE a cosigné une [déclaration](#) commune appelant à lever les restrictions de déplacement et à préserver les droits humains de Li Heping et de sa famille.

Le 10 juillet 2023, le CCBE a cosigné une [déclaration](#) commune intitulée « 709 Crackdown 2.0 », pour un appel mondial contre la répression renouvelée de la Chine à l'encontre des avocats spécialisés dans les droits humains.

Le 9 octobre 2023, le CCBE a cosigné une [déclaration](#) commune appelant à la libération de l'avocate chinoise Li Yuhan.



### 4 / Turquie

Le 10 février 2023, le CCBE a cosigné une [déclaration](#) commune pour défendre le cas de l'avocat Günay Dag, dont le nom figure sur la liste des terroristes recherchés sur le site officiel du ministère turc de l'Intérieur.



### 5 / Hong Kong

Le 13 juillet 2023, le CCBE a cosigné une [déclaration](#) commune appelant la communauté juridique internationale à soutenir les avocats de Hong Kong recherchés en vertu de la loi sur la sécurité nationale de Hong Kong.



### 6 / Guatemala

Le 5 septembre 2023, le CCBE a cosigné une [déclaration](#) commune de soutien à l'avocate guatémaltèque Claudia González, condamnant sa détention et appelant à sa libération immédiate.

# Session plénière du CCBE à Athènes



24.11.2023

## Session plénière du CCBE à Athènes

Le CCBE a tenu sa deuxième et dernière session plénière de l'année le 24 novembre 2023 à Athènes. La réunion s'est ouverte par un discours de bienvenue de Dimitrios Vervesos, bâtonnier d'Athènes et président de l'Assemblée des bâtonniers grecs (photo 2). Le CCBE a également eu le plaisir d'accueillir Evangelos Venizelos, ancien vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la Grèce, ancien vice-premier ministre et ministre des Finances de la Grèce, et ancien président du PASOK (photo 3).

Parmi les nombreux sujets abordés par les délégations du CCBE figurait un échange constructif sur la stratégie à long terme du CCBE (photo 1).





> De gauche à droite : Roman Završek, deuxième vice-président du CCBE, Thierry Wickers, premier vice-président du CCBE, Pierre-Dominique Schupp, président du CCBE, et Alex Tallon, troisième vice-président du CCBE

En outre, l'élection de la nouvelle présidence du CCBE pour 2024 a eu lieu.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, la nouvelle présidence sera composée  
de la manière suivante :

**Président :** Pierre-Dominique Schupp (Suisse)  
**Premier vice-président :** Thierry Wickers (France)  
**Deuxième vice-président :** Roman Završek (Slovénie)  
**Troisième vice-président :** Alex Tallon (Belgique)

Comme chaque année, la cérémonie de remise du Prix des droits humains du CCBE a eu lieu pendant la session plénière. Le Prix de 2023 a été décerné par le président du CCBE, Panagiotis Perakis, aux avocats chinois Hang Tung Chow, Xu Zhiyong et Ding Jiayi qui sont actuellement en détention (voir le [dossier spécial](#)).

Le CCBE a également eu le plaisir d'accueillir la rapporteuse spéciale des Nations Unies sur l'indépendance des juges et des avocats, Margaret Satterthwaite, qui a présenté (en ligne) son rapport intitulé « *The promise of legal empowerment in advancing access to justice for all* » ([photo 1](#)).

Enfin, Ana-Maria Telbis, cheffe adjointe de la Division justice et formation droits humains, programme d'éducation aux droits humains pour les professionnels du droit (HELP), Direction générale Droits humains et État de droit du Conseil de l'Europe, a présenté les possibilités de formation du Conseil de l'Europe pour les avocats ([photo 2](#)).



# Principaux événements et activités du CCBE



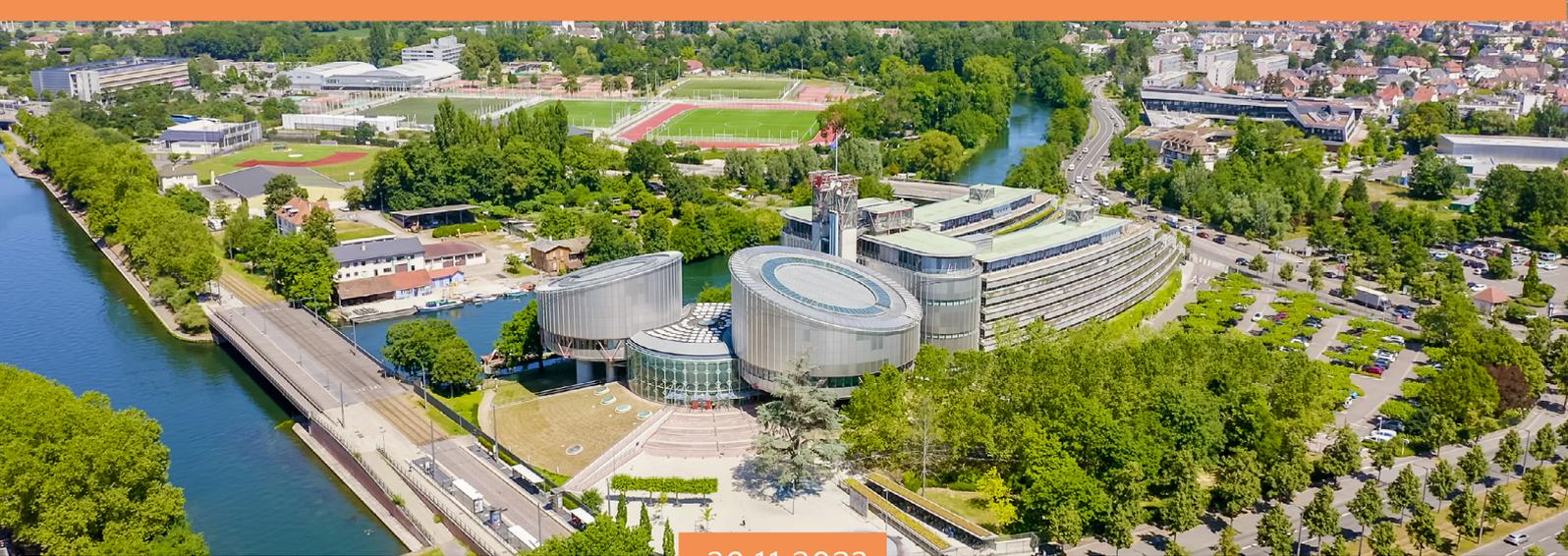
10.11.2023

## Position du CCBE sur la proposition de directive en ce qui concerne les règles de TVA pour l'ère numérique et ses effets possibles sur le secret professionnel



LIRE LE DOCUMENT

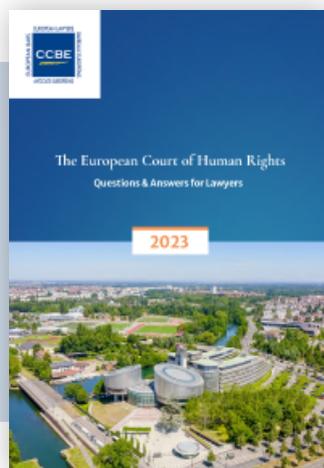
Le 10 novembre 2023, le CCBE a publié et envoyé aux institutions européennes sa position sur la proposition de directive en ce qui concerne les règles de TVA pour l'ère numérique et ses effets possibles sur le secret professionnel. Le CCBE y souligne les problèmes potentiels que l'introduction de la déclaration et de la facturation électroniques pourrait créer pour les avocats, et propose d'introduire dans la proposition des modifications concrètes qui préserveront la confidentialité entre l'avocat et son client, telles que des exceptions adaptées qui devraient être prévues pour la facturation et la déclaration électroniques des avocats afin d'éviter les violations du secret professionnel.



30.11.2023

## Édition 2023 du guide pratique du CCBE sur « La Cour européenne des droits de l'homme : Questions-réponses destinées aux avocats »

Le CCBE a le plaisir d'annoncer la publication, le 30 novembre 2023, d'un guide pratique mis à jour destiné aux avocats intervenant devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). L'objectif du guide est d'étoffer une partie de la pratique de la CEDH, qui n'est parfois que brièvement abordée dans le règlement de la Cour ou dans ses instructions pratiques, et de compléter les autres guides et documents de la Cour qui traitent tout particulièrement l'interprétation de la Convention et des droits que celle-ci protège. Le guide vise donc à aider davantage les praticiens devant la Cour et à tenir compte de leur perspective.



L'ÉDITION 2023 DU GUIDE  
EST DISPONIBLE ICI.

07.11.2023

## Conférence annuelle sur les droits fondamentaux et l'état de droit

Cette année, la conférence annuelle du Comité économique et social européen s'est tenue le 7 novembre 2023 et s'est concentrée sur la prise de position de la société civile sur le rapport 2023 sur l'état de droit. Au cours de la troisième table ronde de la conférence, qui portait sur la justice, le secrétaire général du CCBE, Simone Cuomo (photo 1), a prononcé un discours insistant en particulier sur les conséquences lourdes des ressources limitées au sein du système judiciaire, qui conduisent à divers obstacles dans le fonctionnement efficace des systèmes de justice, notamment les aspects liés au financement restreint de l'aide juridictionnelle et de la rémunération des avocats. Le CCBE s'est vivement félicité de cette consultation et de l'occasion de faire entendre la voix des avocats européens. Il est satisfait de poursuivre la coopération afin d'améliorer les effets du rapport sur l'état de droit au niveau national. ■



### Civil Society Take on the 2023 Rule of Law Report

07 November 2023 | 10 a.m. - 5.30 p.m.  
EESC, Brussels, room JDE62 and online



16.11.2023

## Sommet du droit de l'Union européenne pour les professionnels du droit

Lors du Sommet du droit de l'Union européenne pour les professionnels du droit, qui s'est tenu le 16 novembre 2023 à Madrid, le premier vice-président du CCBE, Pierre-Dominique Schupp, a participé à la table ronde « L'état actuel de la profession d'avocat : risques et menaces ». En outre, la présidente du comité Migration, Noemí Alarcón, est intervenue lors de la table ronde « La nécessité d'une politique globale, durable, humaine et efficace pour répondre aux défis actuels ». ■

10.11.2023

## Réunion avec le ministre grec de la Justice



Le 10 novembre 2023, le président du CCBE, Panagiotis Perakis, a rencontré le ministre grec de la Justice, Giorgios Floridis, pour discuter de divers sujets, notamment des activités et des priorités du CCBE. ■

01.12.2023

## Rencontre avec la Cour européenne des droits de l'homme



Le CCBE et divers barreaux nationaux ont rencontré la Cour européenne des droits de l'homme le 1<sup>er</sup> décembre 2023 à Strasbourg. Cette réunion a été une excellente occasion de renforcer la coopération et d'aborder des questions d'intérêt commun relatives aux procédures de la Cour. ■

27.11.2023 – 28.11.2023

## Projet BREULAW

Les 27 et 28 novembre 2023, le CCBE a accueilli le premier groupe d'avocats européens dans le cadre du projet BREULAW, cofinancé par l'UE et organisé par la Fondation des avocats européens et le CCBE. Le projet est axé sur le « Développement d'un programme de formation en droit de l'Union pour les avocats et de visites d'étude des institutions de l'Union européenne à Bruxelles » (photo 1), et vise à donner aux avocats un aperçu du fonctionnement des institutions de l'UE grâce à ces visites dans les institutions de l'UE afin de mieux comprendre comment le droit de l'UE prend naissance et comment il est censé être mis en œuvre. ■

> De plus amples informations sur le projet sont disponibles



01.12.2023

## Conférence annuelle du Forum européen des professions juridiques

Le 1<sup>er</sup> décembre 2023, le CCBE a participé tout en étant l'un des coorganisateur de la deuxième conférence annuelle du Forum européen des professions juridiques, qui portait sur « Les médias et les professions juridiques ». Lors de cette conférence, le représentant du CCBE, Nicola Canestrini (photo 1) est intervenu dans la table ronde « L'image de la justice dans les médias », et le premier vice-président du CCBE, Pierre-Dominique Schupp, a présidé la table ronde « Les interventions sur la presse responsable » (photo 2). L'événement a été très bien accueilli avec plus de 300 participants sur place et en ligne. ■

> Plus d'informations et l'enregistrement de l'événement sont disponibles ici





04.12.2023

## Webinaire du CCBE-Fondation des avocats européens sur « La Cour européenne des droits de l'homme et l'application de sa jurisprudence au niveau national : comment renforcer la subsidiarité »

Le 4 décembre 2023, le CCBE et la Fondation des avocats européens ont organisé un webinaire sur la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), l'application de sa jurisprudence au niveau national et la manière de renforcer la subsidiarité. Pendant le webinaire, le président du comité Droits humains du CCBE, Stefan von Raumer, a fait une introduction sur la CEDH et le principe de subsidiarité. Le président de la délégation permanente du CCBE auprès de la CEDH, Piers Gardner, a ensuite présenté la mise à jour du guide pratique du CCBE destiné aux avocats intervenant devant la Cour européenne des droits de l'homme. Le webinaire a été un grand succès, rassemblant plus de 400 participants. ■

> Les documents présentés par les intervenants et l'enregistrement du webinaire sont disponibles [ici](#)



03.11.2023 - 05.11.2023

## Réunion des présidents des barreaux d'Europe centrale et orientale

Du 3 au 5 novembre 2023, le troisième vice-président du CCBE, Roman Završek, a participé à la réunion des présidents des barreaux d'Europe centrale et orientale, qui s'est tenue à Dubrovnik, en Croatie. L'un des principaux sujets de la réunion concernait la manière dont l'administration européenne affecte la profession d'avocat au sein des barreaux nationaux. Au cours de cette discussion, le troisième vice-président du CCBE a présenté le rôle du CCBE dans ce domaine, ainsi que les priorités et activités du CCBE, notamment en ce qui concerne la libre circulation des avocats. ■



04.12.2023 - 05.12.2023

## Huitième Forum européen sur la migration



Les 4 et 5 décembre, le CCBE a participé au huitième Forum européen sur la migration qui s'est tenu au Comité économique et social européen à Bruxelles. Le CCBE a suivi en particulier les discussions concernant les garanties pour les mineurs non accompagnés à travers les frontières et la reconnaissance des qualifications des réfugiés ukrainiens. Pour plus d'informations sur la position du CCBE concernant ces sujets, veuillez consulter les pages suivantes [ici](#) et [ici](#). ■



06.12.2023 - 08.12.2023



## Cinquième Concours des jeunes avocats européens de l'Académie de droit européen (ERA)

Après une série de trois demi-finales, les six équipes restantes du Concours des jeunes avocats européens se sont affrontées lors de la grande finale qui s'est déroulée à Trèves et au Luxembourg du 6 au 8 novembre 2023. La grande finale consistait en une série d'exercices de négociation et une audience fictive devant le Tribunal de l'UE qui ont été jugées par le jury composé de divers experts en droit européen, dont le premier vice-président du CCBE, Pierre-Dominique Schupp. ■

CO<sub>2</sub>

## Empreinte carbone du CCBE

RAPPORT 2022 & COMPENSATION CARBONE



En février 2023, le CCBE a adopté sa déclaration initiale sur le changement climatique. Dans sa déclaration, le CCBE s'est notamment engagé à « (a) prendre des mesures concernant ses propres activités d'une manière compatible avec la limitation du réchauffement mondial à 1,5° C et de faire rapport de manière transparente à la session plénière sur les mesures prises et leurs résultats » et à « (b) soumettre à court terme ses activités à une analyse approfondie et concrète de la part d'experts externes, y compris un calcul de son empreinte carbone ».

Dans ce contexte, le CCBE a poursuivi son engagement grâce à des actions concrètes et a publié le 12 décembre 2023 pour la première fois les résultats de son empreinte carbone en 2022. En guise de première étape vers la neutralité carbone, le CCBE a décidé de compenser deux fois son empreinte carbone afin de garantir que les activités professionnelles de son secrétariat et de la présidence soient entièrement compensées. ■

> L'empreinte carbone et la compensation du CCBE sont disponibles ici

## Événements à venir

> Consultez l'agenda de l'extranet du CCBE pour un aperçu complet



**: 06 février 2023**

Comité permanent du CCBE  
– Vienne



**: 09 février 2023**

Conférence des présidents des barreaux européens  
– Vienne

Joyeuses fêtes  
Season's Greetings

2024

2024

---

Nous tenons à vous remercier d'avoir coopéré avec nous tout au long de ces années et vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Le CCBE